

AIDE-MÉMOIRE POUR LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le Traité sur le commerce des armes. Troisième session

*L'Office des Nations Unies pour les affaires de désarmement publie les informations et documents relatifs au Comité préparatoire sur le site suivant :
<http://www.un.org/disarmement/convarms/ATTPrepCom/index.htm>*

Date: 11 au 15 Juillet 2011
Séance plénière d'ouverture: Lundi 11 Juillet à 10h00

Lieu : Salle de conférence 1, Bâtiment NLB
Siège des Nations Unies
New York

1 Modalités de participation des ONG

La participation des ONG à la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce des armes (ATT PrepCom) est régie, jusqu'à son adoption à la troisième session, par le «Projet de décision sur les modalités de participation des organisations non gouvernementales aux sessions du Comité préparatoire», qui a été adopté lors de la première session du PrepCom ATT (A/CONF.217/PC/L.2).

Le projet de décision sur les modalités de participation des organisations non gouvernementales aux sessions du Comité préparatoire figurant dans A/CONF.217/PC/L.2 document est reproduit ci-dessous:

"Le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le commerce des armes décide que la participation des organisations non gouvernementales à la sessions du Comité préparatoire sera ouverte :

- (a) Aux organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social conformément aux dispositions de la résolution 1996/31 du Conseil du 25 Juillet 1996; les organisations non gouvernementales doivent informer le président du Comité préparatoire de leur intérêt à participer;
- (b) Aux autres organisations non gouvernementales dont le travail est pertinent à la portée et la finalité de la Conférence, à condition que les demandes soient soumises à la présidence du Comité préparatoire et soient accompagnées d'informations sur le but de l'organisation, les programmes et activités dans les domaines pertinents à la portée de la Conférence; Le président de la commission transmettra au Comité la liste de ces organisations non gouvernementales pour examen sur une base de non objection;
- (c) Les organisations non gouvernementales accréditées par le processus spécifié ci-dessus pourront assister aux séances publiques du Comité préparatoire;
- (d) Les représentants d'organisations non gouvernementales seront admis à adresser le Comité préparatoire pendant une séance spécifiquement dédiée à cette fin; les réunions ne coïncideront pas avec d'autres réunions du Comité;
- (e) Les organisations non gouvernementales accrédités recevront, sur demande, les documents relatifs au Comité préparatoire et pourront, à leur propre frais, fournir du matériel aux délégations en dehors de la salle de conférence dans un espace désigné aux réunions du Comité préparatoire;
- (F) Les dispositions concernant l'accréditation et la participation des organisations non gouvernementales aux réunions du Comité préparatoire ne pourront en aucun cas créer un précédent pour d'autres conférences des Nations Unies. "

2. Accréditation

L'accréditation n'est requise que pour les ONG qui n'ont pas été accréditées pour la 1er et / ou la deuxième sessions du Comité préparatoire ATT. Les ONG qui ont été accrédités aux

sessions précédentes du Comité préparatoire ATT doivent se référer directement au processus d'inscription (voir section 3).

Toutes les nouvelles demandes d'accréditation, en vertu des alinéas (a) et (b) du projet de décision, reproduit dans l'article 1, doivent être reçues par l'Office des Nations Unies pour les affaires de désarmement **le 2 Juin 2011, au plus tard**. Ces demandes doivent être faites via the United Nations Civil Society Network (CSO Net) en remplissant le formulaire d'accréditation disponible en ligne sur

<http://esango.un.org/irene/index.html?page=viewContent&nr=282&type=22§ion=15>

Veuillez suivre les instructions sur le site Web susmentionné. Il est conseillé de vérifier d'abord si votre organisation a déjà un profil sur CSO Net en cherchant la base de données des profils sur <http://esango.un.org/civilsociety>

Si votre organisation n'est pas dans le CSO Net, veuillez créer votre profil d'organisation sur <http://esango.un.org/civilsociety/showNewProfile.do?method=addNewProfile&sessionCheck=false>

Vous devez vous assurer que vous sélectionnez ECOSOC Consultative status* comme Main Objective quel que soit votre statut auprès de l'Organisation des Nations Unies pour vous assurer que l'information est transmise à l'administrateur du CSO, ceci étant seulement destiné à la gestion de la base de données.

Les ONG ayant fait leur demande d'accréditation comme indiqué ci-dessus seront informées par l'Office des Nations Unies pour les affaires de désarmement par e-mail avant le 3 Juin 2011, si leur demande d'accréditation est conforme aux conditions requises et si cette demande sera transmise aux États membres pour examen sur une base de non objection. Dès réception de la confirmation du président du Comité préparatoire (PrepCom), il est prévu que les ONG soient informées par e-mail, avant le 20 Juin 2011, sur le résultat de leur demande d'accréditation à la Conférence. Pour toute question relative à l'accréditation, veuillez contacter Mme Soo-Hyun Kim e-mail: kim12@un.org

3. Inscription et attribution des badges d'identification

Le processus d'inscription comporte deux étapes: (1) la pré inscription en ligne des représentants d'ONG; (2) l'enregistrement des représentants d'ONG sur place.

Les ONG qui sont provisoirement accrédités à la réunion, y compris celles qui ont été accréditées à la deuxième session du ATT PrepCom doivent pré enregistrer leurs représentants qui envisagent de participer à la réunion par l'intermédiaire du CSO Net **avant le 4 Juillet 2011** en se rendant sur le site :

<http://esango.un.org/irene/index.html?page=viewContent&nr=15522&type=8§ion=8>

Une fois votre pré-inscription accomplie et approuvée par l'Office des Nations Unies pour les affaires de désarmement, vous serez en mesure de télécharger une lettre de confirmation via CSO Net, lettre qui sera nécessaire pour l'inscription sur place.

Les représentants d'ONG munis de leur lettre de confirmation devront accéder au Siège de l'ONU par l'entrée des visiteurs située sur la Première Avenue à la 46e Rue. Une fois dans le hall des visiteurs, ils se présenteront au comptoir d'enregistrement, à droite de l'entrée. Les représentants des ONG possédant un laissez-passer valide des Nations Unies seront enregistrés à leur arrivée. Tous les autres représentants d'ONG seront tenus de présenter une pièce d'identité valide avec photo (passeport par exemple) au comptoir d'enregistrement. Une fois en possession de leur badge, les représentants des ONG pourront avoir accès aux salles attribuées pour le PrepCom. Les représentants d'ONG accrédités et enregistrés pourront assister aux réunions du Comité préparatoire, excepté celles qui seront désignées comme « fermées » - paragraphe (c) du projet de décision de la Commission préparatoire. Pour toute question relative à l'enregistrement et à l'attribution des cartes d'identification, veuillez contacter Mme Soo Hyun Kim e-mail: kim12@un.org

L'inscription sur place aura lieu seulement pendant les deux premiers jours du PrepCom, lundi 11 Juillet, et mardi 12 Juillet 2011, de 09:00 heures à 12:30 et de 14:00heures à 16:00 heures

4. Documentation

Les documents officiels et les déclarations du PrepCom seront disponibles à <http://www.un.org/disarmament/convarms/ATTPrepCom/index.htm>

5. Disponibilité des documents et des ONG aux délégations

Dans l'attente d'une décision du Comité préparatoire, les ONG peuvent être autorisés à exposer leurs documents et autres matériels d'information sur une table désignée à cet effet. Un exemplaire de chaque document devra être fourni au Secrétariat conjoint ATT PrepCom par le point de contact des ONG, Mme Michèle Poliacof, avant l'affichage public. Les coordonnées de Mme Poliacof sont indiquées ci-dessous.

6. Présentations des ONG

Sans préjudice d'une décision finale par les Etats participants eu égard à l'ordre du jour du PrepCom, il est prévu qu'une partie d'une session sera allouée pour les présentations des ONG. Comme par le passé, les ONG seront invitées à coordonner et à décider entre elles les représentants qui adresseront le PrepCom. Les présentations des ONG seront coordonnées par Mme Michèle Poliacof de IANSA/ RAIAL. Les coordonnées de Mme Poliacof sont indiquées ci-dessous.

7. Manifestations parallèles des ONG

En raison du calendrier chargé des conférences et vu la rénovation en cours du complexe des Nations Unies, la disponibilité des salles pour les événements parallèles est limitée.

Les organisations qui envisagent d'organiser une manifestation parallèle en utilisant les installations des Nations Unies doivent prendre contact directement avec Mme Soo Hyun Kim (e-mail: kim12@un.org). La disponibilité des installations n'est pas garantie et les demandes seront examinées en tenant compte des besoins et exigences des requérants. Veuillez noter que les demandes faites par e-mail ne deviennent valides qu'avec un accusé de réception de la part du Secrétariat.

8. Informations complémentaires

L'Organisation des Nations Unies n'est pas en mesure de fournir des lettres d'invitation ou des lettres de demande de visa à l'attention de consulats pour permettre aux représentants des ONG de voyager aux États-Unis en vue d'assister à la PrepCom. L'entière responsabilité incombe aux représentants des ONG de prendre leurs dispositions pour les visas, leur voyage et coûts connexes. Il est souhaitable que les représentants d'ONG entreprennent leurs formalités de visas et de voyage le plus tôt possible.

9. Point de contact des ONG

Afin de faciliter la coordination des questions connexes, y compris celle des intervenants des ONG susceptibles d'adresser la réunion, toutes les informations soumises au Secrétariat seront partagées avec le point de contact des ONG, Mme Michèle Poliacof.

Ses coordonnées sont les suivantes :

Mme Michèle Poliacof
IANSA, Chargée de liaison avec les Nations Unies

777 United Nations Plaza
C / O Appel de La Haye pour la paix, # 3E
New York, NY 10017, USA
E-mail : newyork@iansa.org
Tel : +1 646 257 4130

Liste de contrôle pour les représentants des ONG	Date limite
Demande d'accréditation des ONG	2 Juin 2011
Notification e-mail par l'Office des Nations Unies pour les affaires de désarmement informant les représentants d'ONG que le nom de leur organisation sera inclus dans la liste soumise aux États membres pour examen.	3 Juin 2011
Notification e-mail par l'Office des Nations Unies pour les affaires de désarmement informant les représentants des ONG sur l'état de leur demande d'accréditation	20 Juin 2011
Demande pour pre-enregistrer les représentants d'ONG	4 Juillet 2011